



Syndicat National  
des Cochers et Utilisateurs  
Professionnels d'Animaux Attelés

# Le LABEL COCARDE



Fonds Éperon



MINISTÈRE  
DE L'ALIMENTATION  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA PÊCHE



[contact@syndicatdescochers.fr](mailto:contact@syndicatdescochers.fr)



## Historique du Label...

L'idée d'apporter une reconnaissance aux professionnels est un vieux cheval de bataille du Syndicat National des Cochers et Utilisateurs Professionnels d'Animaux Attelés (SNCuPaa). C'est un projet national qui voit le jour. Il apporte une réponse à l'absence de législation concernant les animaux attelés et au manque de sérieux de certaines structures.

### Pourquoi la Cocarde ?

Le mot « Cocarde » fait référence à l'histoire, la cocarde était portée par les cochers professionnels à l'époque où les attelages étaient le mode de déplacement privilégié en ville. Sa forme dentelée rappelait la crête d'un coq, d'où son nom.

Les cochers des grandes maisons portaient des cocardes de forme, de couleur et de matériau variables. Mais la cocarde n'était pas l'apanage des attelages aristocratiques, puisque les employés municipaux et les entrepreneurs privés la portaient aussi.

## Encore un label... Mais pourquoi faire ?

La Cocarde s'inscrit dans une démarche profonde de qualité et de professionnalisation des utilisateurs d'énergie animale\*. C'est le premier et unique label concernant la traction attelée et l'énergie animale. Son rôle est de valoriser le travail et la qualité de service des professionnels, de structurer ceux ayant un désir d'évolution dans leur métier, de donner confiance aux décideurs, donneurs d'ordre et clients.

## Et comment pouvez-vous connaître les attentes des acteurs de la filière ?

Parce qu'on le leur a demandé ! La construction du label Cocarde est participative, basée sur des entretiens et des tables rondes réunissant les professionnels, les donneurs d'ordre et d'autres acteurs. Une étude sur l'organisation des structures au niveau national a été lancée en parallèle pour cibler au mieux le public labellisable.

La Société Française des Équidés de Travail (SFET) est partenaire du projet. Elle s'intéresse à la professionnalisation des utilisateurs d'énergie animale dans son rôle de promotion des équidés de travail.

\*Mais l'énergie animale, c'est quoi ?

Utiliser l'énergie animale, c'est utiliser l'énergie dégagée lors du mouvement d'un animal (équidés, bovins), afin d'obtenir une action (transport par traction ou portage, labour, etc.).

**M**ais qui est garant de la transparence de ce label ?  
 Pour s'assurer transparence et professionnalisme, nous avons fait appel à Ecocert pour l'ingénierie de labellisation (rédaction du cahier des charges, système de contrôle, processus de labellisation et lancement du label), avec un suivi par une chargée de mission « maison ».

**U**n label pour qui ?  
 Toute structure privée ou publique exerçant des activités commerciales en utilisant l'énergie animale...  
 Une régie de collectivité territoriale pourra ainsi prétendre au label, en tant que structure publique.

**E**t les associations ?  
 Les associations mentionnant une activité commerciale dans leurs statuts, employant du personnel rémunéré et déclaré et soumises aux mêmes charges que les professionnels, pourront prétendre au label.

**C**omment sera organisé le label, et à qui appartiendra-t-il ?

Un organisme indépendant chargé de la gestion du label, de la marque et des dossiers de labellisation sera créé. Il sera le propriétaire de la marque et du label. Tous les labellisés adhéreront à cet organisme au cours de la démarche de labellisation.

Devant la diversité des activités exercées par les utilisateurs d'énergie animale, nous avons décidé de diviser le label en catégorie/métiers : il sera ainsi possible de se labelliser pour un ou plusieurs métiers, selon ses compétences et expériences.

**E**t moi petite entreprise, qu'est-ce que ce label va m'apporter ?

Assurer ceux qui m'emploient ou mes futurs clients de la qualité de mon travail et de mes compétences.

Faire partie d'un réseau de professionnels de qualité, et suivre l'évolution du cahier des charges du label.

Réfléchir à mes pratiques, les structurer et les valoriser.

Communiquer sur ma démarche de qualité.

**E**t qu'est-ce que ça apporte aux donneurs d'ordre et employeurs ?

- Être sûr d'avoir une structure au personnel qualifié, compétent, rémunéré et déclaré.
- Respect assuré du cadre légal de l'utilisation d'énergie animale.
- Contrat d'assurance valable et adapté à l'activité d'utilisation d'énergie animale.
- Facilité de communication pour appels à projets et financements.

## Et combien ça coûte à la structure qui se labellise ?

Le coût du label = adhésion à l'organisme gestionnaire + audit sur la structure. (La longueur de l'audit sera différente selon la structure). Nous travaillons pour minimiser le coût général du label.

## Les piliers du cahier des charges

	PAR CATÉGORIES/MÉTIERS	COMMUN À TOUS LES LABELLISÉS
UNE PRESTATION DE QUALITÉ	Compétence vérifiée in situ selon grille par métier. Vérification de l'adaptation de la cavalerie à l'activité. Qualité et diversité du matériel selon l'activité.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Qualification requise</b> : CS Cocher. Pour ceux ne l'ayant pas, un <b>accompagnement à l'acquisition de la qualification</b> pourra être mise en place durant la démarche de labellisation.</li> <li>• Brevets et parcours des chevaux vérifiés mais non obligatoires.</li> </ul>
UN GAGE DE SÉCURITÉ		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Personnel en sécurité : présentation des <b>documents légaux</b> et application de <b>règles de sécurité clairement définies</b>.</li> <li>• Utilisateurs en sécurité : présentation du contrat d'assurance <b>détaillé</b> et application des règles de sécurité.</li> </ul>
LE RESPECT DES HOMMES, DES CHEVAUX ET DE L'ENVIRONNEMENT		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect du <b>Bien-Etre animal à l'écurie et au travail</b>.</li> <li>• Implication dans le <b>développement durable</b> (grille d'autoévaluation non audité).</li> </ul>



CONTACT

*Pour toutes questions, contactez-nous :*

**Syndicat des Cochers** : [contact@syndicatdescochers.fr](mailto:contact@syndicatdescochers.fr)

**Chargée de mission Cocarde** :

[louiseboulard@sfet.fr](mailto:louiseboulard@sfet.fr) ♦ [louise.boulard@gmail.com](mailto:louise.boulard@gmail.com)



<http://syndicatdescochers.fr>

*"...Je voulais trouver une bête qui soit déjà habituée mais qui conserve encore assez de liberté ; comment te dire ? Indulgente, voilà. Non pas esclave comme les chevaux taillés, non pas en bataille comme les chevaux entiers..."*

*Jean GIONO, Que ma joie demeure.*

